

Mode d'emploi

pour un système de traitement des déchets organiques de cuisine
MEIKO

WasteStar FC, Flexibel Concept

Traduction du « Mode d'emploi d'origine »

Sommaire

1	INTRODUCTION ET INDICATIONS GENERALES.....	4
1.1	Conservation du mode d'emploi	5
1.2	Nom et adresse du fabricant	5
1.3	Autorisation des techniciens du service du partenaire de service	5
1.4	Désignation de l'installation	5
2	EXPLICATION DES SYMBOLES DE SECURITE.....	6
2.1	Symboles d'instruction graphiques	6
3	DESCRIPTION GENERALE ET DETERMINATION DE L'UTILISATION	7
3.1	Description générale d'une installation WasteStar FC avec réservoir collecteur	7
3.2	Description générale d'une installation WasteStar FC avec presse de déshydratation	8
3.3	Détermination de l'utilisation	9
3.4	Utilisation prévisible	9
4	DECLARATION DE CONFORMITE CE	10
4.1	Déclaration d'intégration	11
5	CONSIGNES GENERALES DE SECURITE	13
5.1	Responsabilités de l'utilisateur	13
5.2	Mesures à prendre pour un fonctionnement sûr de l'installation	13
5.3	Mesures de sécurité fondamentales	14
5.3.1	<i>Travaux effectués sur l'équipement électrique</i>	15
6	LIVRAISON, TRANSPORT, INSTALLATION ET MONTAGE.....	16
6.1	Livraison	16
6.2	Transport et installation	16
6.2.1	<i>Mise en place et montage</i>	16
6.2.2	<i>Instructions de montage (pour une machine incomplète)</i>	17
6.3	Instructions pour l'élimination des matériaux d'emballage	17
6.4	Conditions préalables pour un bon fonctionnement	18
6.4.1	<i>Exigences concernant le lieu d'installation</i>	18
6.5	Exigences concernant le branchement électrique	18
7	REGLAGE DE L'INSTALLATION PAR UN TECHNICIEN DE SERVICE AUTORISE LORS DE LA PREMIERE MISE EN SERVICE	19
7.1	Mise en service	19
8	DESCRIPTION DU PRODUIT.....	20
8.1	Montage	20
9	UTILISATION DU WASTESTAR FC	23
9.1	Utilisation WTS-A	23

9.2	Utilisation WTS-AK / AS / AM	24
9.3	Commande du pompage du réservoir collecteur sans pression ni conduite de gaz articulée	24
9.4	Commande du pompage du réservoir collecteur sans pression avec conduite de gaz articulée	25
9.5	Commande du pompage du réservoir collecteur avec pression, sans conduite de gaz articulée	26
9.6	Commande du pompage du réservoir collecteur avec pression et conduite de gaz articulée	27
9.7	Mise en marche de l'installation WasteStar	28
9.8	Arrêt de l'installation WasteStar	28
10	NETTOYAGE ET MISE HORS SERVICE DE L'INSTALLATION	29
10.1	Nettoyage aimant tubulaire - quotidien	29
10.2	Nettoyage de agitateur, tous les mois	29
10.3	Nettoyage du collecteur, tous les six mois	30
11	POMPAGE DU RESERVOIR COLLECTEUR	30
12	REPLACEMENT DU CONTENEUR A DECHETS EN CAS DE RESERVOIR D'ASPIRATION SUR LA PRESSE DE DESHYDRATATION (UTILISATION DU CONTENEUR)	31
13	TRAVAUX D'ENTRETIEN	31
13.1	Entretien, généralités	31
13.2	Entretien des surfaces en acier inoxydable	31
14	FORMATION DU PERSONNEL	32
15	MAINTENANCE, ENTRETIEN	32
15.1	Mesures de sécurité fondamentales lors de l'entretien	33
15.1.1	<i>Avant la mise en marche après des travaux de maintenance et de réparation</i>	33
16	INSTRUCTION D'ENTRETIEN	34
17	RECYCLAGE DE LA MACHINE	34
18	EMISSION SONORE	34
19	RAYONS NON IONISANT	34
20	ABREVIATIONS	34
21	CONTROLE DES CUVES SOUS PRESSION SUR LES INSTALLATIONS SOUMISES A OBLIGATION DE SURVEILLANCE	35
22	INDEX	36
23	NOTES	37

1 Introduction et indications générales

Cher client,

Nous vous remercions vivement de la confiance que vous accordez aux produits de la Société MEIKO.

Il est très important pour nous que les produits MEIKO que vous avez acquis vous donnent entière satisfaction, vous aident dans votre travail quotidien et vous soient d'une grande utilité.

Si vous respectez strictement les indications de ce mode d'emploi, votre machine fonctionnera toujours à votre entière satisfaction et aura une grande longévité.

Avant sa livraison, la machine a été installée dans notre usine et soumise à un contrôle approfondi. Cette procédure nous assure et vous garantit la réception d'un produit totalement au point et éprouvé.

C'est pourquoi nous vous prions de lire tout d'abord soigneusement ce mode d'emploi. Le mode d'emploi d'autres accessoires et d'éléments intégrés d'autres fabricants doit être systématiquement respecté !

Ce mode d'emploi familiarisera l'utilisateur avec, l'installation, le mode de fonctionnement, la manipulation, les indications de sécurité, la maintenance.

Tous dommages causés par la non-observance de ce mode d'emploi entraînent l'annulation complète de la garantie du produit. Nous déclinons également toute responsabilité pour tous les dommages consécutifs qui en résultent.

La Société **MEIKO** travaille en permanence à l'amélioration de tous ces produits.

Veuillez noter que nous nous réservons à tout moment le droit de modifier l'étendue de la livraison eu égard à la forme, l'équipement et la technique.

Vous ne pourrez en aucun cas revendiquer les indications, illustrations et descriptions du présent mode d'emploi.

Vous pouvez vous adresser à l'établissement MEIKO compétent pour toute information complémentaire, ou si vous êtes confronté à des problèmes particuliers qui ne sont pas traités de façon exhaustive dans la notice d'utilisation.

D'autre part, nous attirons votre attention sur le fait que le contenu de ce mode d'emploi ne fait pas partie intégrante d'un accord, engagement ou rapport de droit antérieur ou existant et ne peut les modifier.

Toutes les obligations de la Société MEIKO résultent du contrat de vente individuel qui inclut également le règlement de garantie complet et seul valable. Les présentes obligations de garantie contractuelles sont ni amplifiées, ni restreintes par le contenu du présent mode d'emploi.

Une version en langue nationale des instructions de service doit exister pour chaque pays de l'UE. Dans le cas contraire, il ne faut pas mettre en service le produit.

Les instructions de service d'origine en langue allemande ainsi que toutes les instructions de service de toutes les langues nationales des pays de l'UE peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <https://partnernet.meiko.de>

Toute la documentation technique vous est fournie gratuitement. Tout autre exemplaire vous sera facturé.

La société MEIKO vous souhaite beaucoup de plaisir et de succès.

© 2014 MEIKO Maschinenbau GmbH & Co KG

Tous les droits, y compris la reproduction photomécanique et l'enregistrement dans des supports électroniques sont réservés par MEIKO Maschinenbau GmbH & Co KG. Une utilisation professionnelle ou la communication des textes utilisés dans le présent produit, des modèles présentés, des schémas et des photos sont interdites. Il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de traduire ou de transmettre sous une forme quelconque ou avec un quelconque support les instructions de service, en totalité ou partiellement.



1.1 Conservation du mode d'emploi

Ce mode d'emploi doit être conservé facilement accessible à proximité de l'installation et mis à la disposition de tous les utilisateurs.

1.2 Nom et adresse du fabricant

En cas de questions ou de problèmes techniques, veuillez contacter directement :

MEIKO Maschinenbau GmbH & Co.
Englerstraße 3
D - 77652 OFFENBURG
Téléphone +49 (0) 781 / 203-0
<http://www.meiko.de>
info@meiko.de

ou :

Nom et adresse de la succursale MEIKO, de la représentation MEIKO ou du concessionnaire autorisé MEIKO

(apposer le cachet ou l'adresse)

1.3 Autorisation des techniciens du service du partenaire de service

MEIKO donne uniquement aux partenaires de service agréés l'autorisation de procéder à la mise en service, aux instructions, aux réparations, aux entretiens, aux montages et aux installations des ou sur les appareils MEIKO pour les groupes de produits respectifs.

1.4 Désignation de l'installation

En cas de questions ou de commandes de pièces détachées, veuillez toujours indiquer les détails suivants :

Type :

NS :



Ces informations se trouvent sur la plaque signalétique.

2 Explication des symboles de sécurité

Les symboles suivants sont utilisés dans le présent mode d'emploi. Ils ont avant tout pour objet d'attirer l'attention des lecteurs sur le texte situé à côté des consignes de sécurité.

 DANGER
Indique une situation dangereuse qui provoque la mort ou des blessures graves.

 MISE EN GARDE
Indique une situation dangereuse qui peut provoquer la mort ou des blessures graves.

REMARQUE
Indique une situation qui peut entraîner des dommages matériels.



Instructions d'application et autres informations utiles

2.1 Symboles d'instruction graphiques

Les symboles d'instruction et de dangers suivants peuvent être rencontrés partiellement ou en totalité aussi bien dans le mode d'emploi que sur l'installation. Ces symboles (ou plaques sur l'installation) doivent impérativement être respectés !

Les symboles revêtent la signification suivante :

 Attention! Choc électrique !	 Attention! Blessure à la main !	 Attention! Charges lourdes!	 Aucune projection d'eau!
 Interdiction pour les personnes portant un stimulateur cardiaque !	 Utiliser des gants de protection !	 Porter des lunettes de protection !	

3 Description générale et détermination de l'utilisation

3.1 Description générale d'une installation WasteStar FC avec réservoir collecteur

L'installation MEIKO WasteStar FC avec réservoir collecteur est conçue pour éliminer les déchets organiques au moyen d'une installation centrale à vide. Le système d'élimination WasteStar satisfait aux dernières dispositions légales en matière de gestion des déchets organiques dans les cuisines issus de la restauration. Il peut être exploité sans raccordement au réseau de distribution d'eau, DIN 1986, partie 1.

Le système modulaire à production de vide centralisée permet le traitement des déchets organiques issus de la restauration dans des conditions économiques et respectueuses de l'environnement.

Les déchets organiques produits sont placés dans des stations d'alimentation. Les trémies d'alimentation disposent d'un volume d'env. 40 litres qui est aspiré vers un collecteur central.

Les déchets organiques des zones de préparation sont collectés dans des récipients GN du commerce et placés dans une station d'alimentation centrale individuelle. L'aspiration vers le collecteur s'effectue par l'actionnement d'un bouton.

En option, le contenu du séparateur de graisses et d'amidon (graisses, huiles, boues, amidon) peut également être acheminé vers le collecteur via des conduites rigides.

Une macération périodique permet de déchiqeter et d'homogénéiser les déchets organiques dans le collecteur. Ce processus donne aux déchets une consistance qui exclut tout colmatage des conduites d'évacuation lors de l'élimination des déchets collectés.

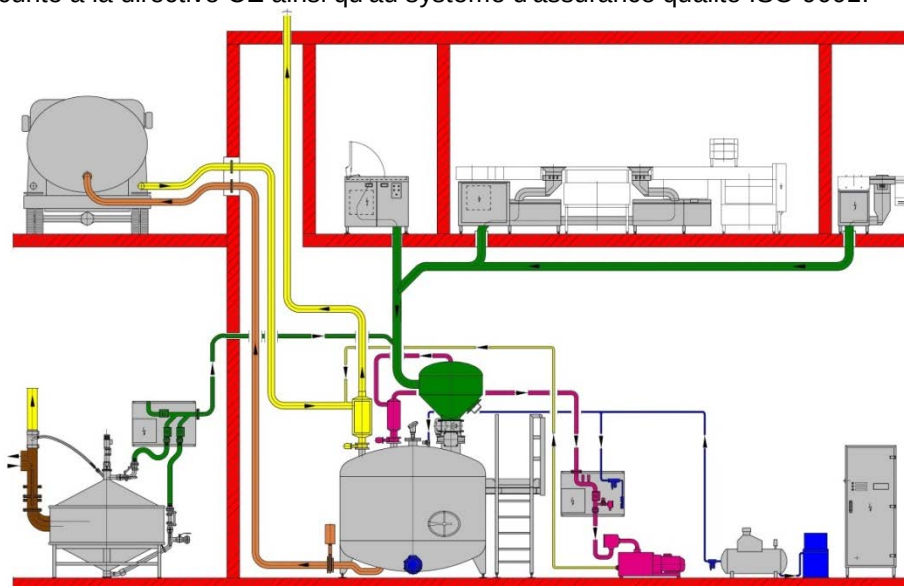
La gestion d'hygiène conséquente permet d'exclure les nuisances olfactives pendant l'élimination, ainsi que lors du pompage vers le véhicule d'évacuation.

L'air vicié de la pompe à vide et les émissions olfactives sont évacués vers le toit par l'intermédiaire d'un conduit séparé.

L'installation est commandée de manière centralisée par une commande CNC (Simatic S7). En mode de réglage de base (mode automatique, les cycles de commande sont entièrement automatisés et sont documentés sur l'armoire de commande par des lampes témoin.

La surveillance à distance par modem pour la maintenance et le service est intégrée dans le système de l'installation et peut être réalisée en option. Le raccordement à la technique de commande centrale du bâtiment est prévu pour les données de commande.

Le système MEIKO WasteStar satisfait aux exigences en matière de qualité et de sécurité à la directive CE ainsi qu'au système d'assurance qualité ISO 9001.



3.2 Description générale d'une installation WasteStar FC avec presse de déshydratation

L'installation MEIKO WasteStar FC avec presse de déshydratation est conçue pour éliminer les déchets organiques au moyen d'une installation centrale à vide. Le système d'élimination WasteStar satisfait aux dernières dispositions légales en matière de gestion des déchets organiques dans les cuisines industrielles.

Le système modulaire à production de vide centralisée permet le des déchets organiques issus de la restauration dans des conditions économiques et respectueuses de l'environnement.

Les déchets organiques produits sont placés dans des stations d'alimentation. Les trémies d'alimentation disposent d'un volume d'env. 40 litres qui est ensuite aspiré vers un collecteur aspirant.

Les déchets organiques des zones de préparation sont collectés dans des récipients GN du commerce et placés dans une station d'alimentation centrale individuelle. L'aspiration vers le collecteur aspirant s'effectue par simple pression sur un bouton.

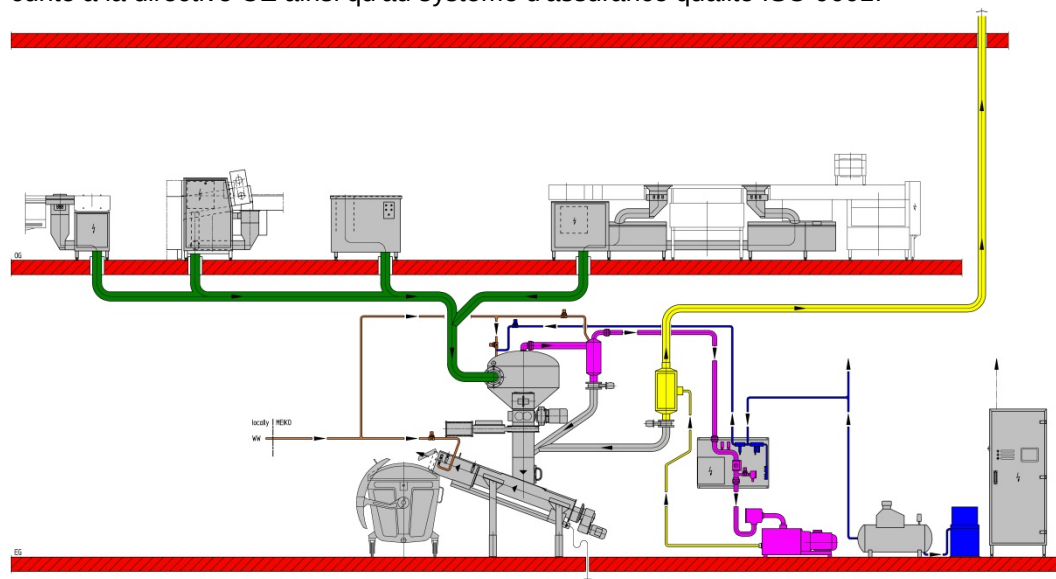
Après l'aspiration, le concasseur broie les déchets organiques et les dirige vers une presse de déshydratation. Cette dernière extrait l'eau présente dans les déchets organiques et les achemine vers le raccord de déshydratation installé par le client et prévu à cet effet. Les déchets organiques pressés tombent de la presse de déshydratation dans un collecteur incombant au client ou sur un système de transport en aval mis à disposition par le client.

L'air vicié de la pompe à vide et les émissions olfactives sont évacués vers le toit par l'intermédiaire d'un conduit séparé.

L'installation est commandée de manière centralisée par une commande CNC (Simatic S7). En mode de réglage de base (mode automatique, les cycles de commande sont entièrement automatisés et sont documentés sur l'armoire de commande par des lampes témoin.

La surveillance à distance par modem pour la maintenance et le service est intégrée dans le système de l'installation et peut être réalisée en option. Le raccordement à la technique de commande centrale du bâtiment est prévu pour les données de commande.

Le système MEIKO WasteStar satisfait aux exigences en matière de qualité et de sécurité à la directive CE ainsi qu'au système d'assurance qualité ISO 9001.



3.3 Détermination de l'utilisation

L'installation ne doit être installée et utilisée que conformément aux prescriptions.

Cette installation WasteStar est **exclusivement** destinée au traitement des déchets organiques de cuisine broyés. Toute autre utilisation est interdite.

Le système de traitement à déchets alimentaires peut maintenant réduire toutes sortes de déchets tels que:

Éléments organiques (granularité ≤ 80 mm)

- Restes de repas
- Déchets alimentaires

Si l'installation WasteStar n'est pas utilisée conformément à cette disposition, un fonctionnement sûr de l'installation n'est pas garanti !

Tous dommages corporels ou dégâts matériels causés par une utilisation non-conforme à sa détermination, sont à la responsabilité de l'utilisateur de l'installation WasteStar et non pas à celle du fabricant !

Toute autre utilisation sera qualifiée de non conforme.

La présente installation est un produit devant exclusivement être utilisé pour le travail !



L'utilisation conforme de l'installation signifie qu'exclusivement un personnel qualifié et instruit opère l'installation !

Le personnel qualifié doit être âgé de plus de 14 ans et avoir été suffisamment qualifié, instruit et autorisé par l'exploitant !

3.4 Utilisation prévisible

L'installation ne doit **pas** être utilisée pour l'utilisation prévisible suivante :

- Pièces métalliques, film aluminium, bouchons de bouteille, fil
- Pièces de couverts
- Verre ou porcelaine
- Êtres vivants
- Matières synthétiques telles que polystyrol, styropor
- Vaisselles à usage unique et couverts en plastique
- Gobelets à yaourt
- Feuilles plastiques (sacs), légumes emballés dans du film
- Ne pas verser dans la trémie des graisses de friteuse ou d'autres graisses pouvant se solidifier !
- Déchets inorganiques
- Déchets de papier, cartons
- Cordes
- Cailloux
- Ois
- Chiffons
- Les quantités importantes de déchets organiques de cuisine et restes alimentaires (côtelettes, marc de café, etc.) ne doivent pas être insérées dans l'installation ! Nous recommandons : mélanger les quantités importantes de déchets organiques de cuisine avec les autres déchets organiques de cuisine !
- Restes de repas et de déchets avec des températures ≥ 50 °C
- Os massifs (pour préparation de sauce etc.)
- Restes de repas et de déchets avec une granularité ≥ 80 mm (les restes alimentaires ≥ 80 mm doivent être hachés avant l'insertion)

4 Déclaration de conformité CE

Muster / Example / Exemple / Esempio / Ejemplo / Voorbeeld / Mönster

EG-/EU-Konformitätserklärung

2017-11-07 (Update)

EC-/EU-Declaration of Conformity / CE-/UE-Déclaration de conformité / CE-/UE-Dichiarazione di conformità / CE-/UE-Declaración de conformidad /
EG-/EU-conformiteitsverklaring / EG-/EU-försäkran om överensstämmelse

Firma

Company / Société / Ditta / Empresa / Fabrikant / Företag

MEIKO Maschinenbau GmbH & Co. KG
Englerstraße 3 - 77652 Offenburg - Germany

Kontakt

Contact / Contact / Contatto / Contacto / Contact / Kontakt

Internet: www.meiko.de
E-mail: info@meiko.de
Telefon: +49(0)781/203-0

Seriennummer

Serial number / numéro de série / numero di serie / número de serie / volgnummer / serienummer

Abfallentsorgungsanlage Typ

Waste disposal unit, model / Installation d'élimination des déchets, modèle /
Impianto smaltimento rifiuti, modello / Instalación de restos de comida, modelo /
Afvalverwerkingsinstallatie, model / Avfallshanteringsanläggning modell

WasteStar FC

Konformitätserklärung

Declaration of Conformity / Déclaration de conformité / Dichiarazione di conformità / Declaración de conformidad / Conformiteitsverklaring /
Försäkran om överensstämmelse

Hiermit bescheinigen wir in alleiniger Verantwortung die Konformität des Erzeugnisses mit den grundlegenden Anforderungen der folgenden EG-Richtlinien, harmonisierten Normen, nationalen Normen.

We hereby declare at our sole responsibility that the product conforms to the essential requirements of the following EC Directives, harmonized standards, national standards.

Par la présente nous certifions sous notre seule responsabilité la conformité du produit avec les exigences fondamentales des directives CE, normes harmonisées et normes nationales suivantes.

Con la presente dichiariamo sotto la nostra responsabilità la conformità del prodotto con i regolamenti basilari delle seguenti direttive CE normative armonizzate e normative nazionali.

Por la presente declaramos bajo nuestra sola responsabilidad que nuestros productos están en conformidad con las exigencias básicas de las siguientes directivas de la CE, normas homologadas y normas nacionales.

Hiermee verklaren wij onder geheel eigen verantwoordelijkheid de conformiteit van het product met de fundamentele en gestelde eisen volgens EG-richtlijnen, geharmoniseerde normen en nationale normen.

Vi intygar härmed på eget ansvar att produkten överensstämmer med de väsentliga kraven i nedan angivna EG-direktiv, harmoniserade standarder och nationella standarder.

Richtlinie / Directive / Directive / Direttiva / Directiva / Richtlijn / Direktiv

2006/42/EG / 2014/30/EU

Dokumentationsbevollmächtigter

Responsible for documentation / Responsable de la documentation / Responsabile della documentazione / Responsable de la documentación / Voor deze documentatie verantwoordelijk /
Ansvarig för dokumentation

Viktor Maier
MEIKO Maschinenbau GmbH & Co. KG
Englerstr. 3 - 77652 Offenburg - Germany

Offenburg, 28.05.2019

MEIKO Maschinenbau GmbH & Co. KG

ppa.
(per procura)

Dr. Thomas Peukert
Technischer Leiter

Chief Technology Officer / Directeur de la technologie / Direttore tecnico /
Director técnico / Technisch directeur / Teknisk direktör



4.1 Déclaration d'intégration

Muster / Example / Exemple / Esempio / Ejemplo / Voorbeeld / Münster

Einbauerklärung

Datum: 2017-11-07 (Update)

Declaration of incorporation / Déclaration de montage / Dichiarazione di montaggio / Declaración de montaje / Inbouwverklaring / Försäkran om inbyggnad

Firma

Company / Société / Ditta / Empresa / Fabrikant / Företag

MEIKO Maschinenbau GmbH & Co. KG

Englerstraße 3 - 77652 Offenburg -Germany

Kontakt

Contact / Contact / Contatto / Contacto / Contact / Kontakt

Internet: www.meiko.de

E-mail: info@meiko.de

Telefon: +49(0)781/203-0

Seriennummer

Serial number / numéro de série / numero di serie / número de serie / volnummer / seriennummer

Maschinentyp

Machine type / Modèle machine / Tipo di macchina / Tipo de máquina / Machinemodel / Modell

Einbauerklärung für eine unvollständige Maschine

Declaration of incorporation for partly completed machinery / Déclaration de montage pour une machine incomplète / Dichiarazione di montaggio per una macchina incompleta / Declaración de montaje de incorporación para una máquina incompleta / Inbouwverklaring voor een onvolledige machine / Försäkran om inbyggnad för en ofullständig maskin

Hiermit bescheinigen wir:

We herewith certify / Nous certifions par la présente / Con la presente attestiamo / Por la presente certificamos / Hiermee verklaren wij / Vi intygar härmed:

dass die zum Einbau in Maschinen vorgesehenen Produkte oder Baugruppen mit den grundlegenden Sicherheits- und Gesundheitsschutzanforderungen nach Anhang I der Maschinenrichtlinie 2006/42/EG übereinstimmen. Die speziellen technischen Unterlagen gemäß Anhang VII B (für unvollständige Maschinen) wurden erstellt und werden der zuständigen Behörde auf Verlangen in elektronischer Form übermittelt.

that the product or sub-assemblies that are intended for installation in machines complies with the fundamental health and safety requirements in accordance with Annex I of the Machine Directive 2006/42/EG. The special technical documents have been created according to Annex VII B (for partly completed machinery) and shall be transferred to the responsible authority in electronic format when requested.

que les produits et modules destinés au montage dans des machines satisfont aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé conformément à l'annexe I de la directive sur les machines 2006/42/CE. Les dossiers techniques spécifiques conformément à l'annexe VII B (pour les machines incomplètes) ont été rédigés et seront transmis sur demande aux autorités responsables sous forme électronique.

che i prodotti o gruppi di componenti previsti per il montaggio in macchine corrispondono ai requisiti essenziali di sicurezza e di tutela della salute secondo l'allegato I della Direttiva Macchine 2006/42/CE. La documentazione tecnica speciale secondo allegato VII B (per macchine incomplete) è stata creata e sarà trasmessa su richiesta e in forma elettronica all'ente responsabile.

que los productos o grupos previstos para la incorporación en máquinas cumplen con los requisitos básicos de seguridad y protección de la salud, conforme al anexo I de la directiva de máquinas 2006/42/CE. Se han confeccionado los documentos técnicos especiales conforme al anexo VII B (para máquinas incompletas), que se entregarán a las autoridades competentes en forma y por vía electrónica, en caso de solicitarlo las mismas.

dat de voor inbouw in de machine bestemde producten of bouwgroepen voldoen aan de fundamentele eisen met betrekking tot de veiligheid en bescherming van de gezondheid conform bijlage I van de machinerichtlijn 2006/42/EC. De speciale technische documentatie is conform bijlage VII B (voor onvolledige machines) opgesteld en wordt desgewenst in elektronische vorm ter beschikking gesteld aan de verantwoordelijke instanties.

att produkterna eller komponenterna som är avsedda för inbyggnad i maskiner överensstämmer med de grundläggande säkerhets- och hälsoskyddskraven i bilaga I i maskindirektivet 2006/42/EG. De särskilda tekniska underlagen enligt bilaga VII B (för ofullständiga maskiner) har tillhandahållits och översänds på begäran till ansvariga myndigheter i elektronisk form.

die Konformität mit den Bestimmungen folgender weiterer EG-Richtlinien:

the conformity with the provisions of the following additional EC Directives:

la conformité avec les dispositions des directives européennes supplémentaires suivantes:

la conformità alle disposizioni delle seguenti ulteriori direttive CE:

la conformidad con las disposiciones de las siguientes directivas de la CE adicionales:

de conformiteit met de bepalingen van de volgende aanvullende EC-richtlijnen:

överensstämmelse med bestämmelserna i nedan angivna ytterligare EG-direktiv:

2014/30/EU



Die vorgenannten speziellen technischen Unterlagen können angefordert werden bei:

The above mentioned technical documentation can be requested from:

Les documents techniques spécifiques précités peuvent être demandés auprès de:

La suddetta documentazione tecnica speciale può essere richiesta presso:

Los documentos técnicos especiales reseñados con anterioridad se pueden solicitar a:

De bovengenoemde speciale technische documentatie kan worden opgevraagd bij:

Ovannämnda särskilda tekniska underlag kan beställas från:

Dokumentationsbevollmächtigter

Responsible for documentation / Responsable de la documentation / Responsabile della documentazione/ Responsable de la documentación / Voor deze documentatie verantwoordelijk

Viktor Maier

MEIKO Maschinenbau GmbH & Co. KG
Englerstr. 3 - 77652 Offenburg - Germany

Die Inbetriebnahme ist so lange untersagt, bis festgestellt wurde, dass die Maschine oder Anlage, in welche die o.a. unvollständige Maschine eingebaut werden soll, den Bestimmungen der Maschinenrichtlinie 2006/42/EG entspricht.

Commissioning is prohibited until it has been determined that the machine or system into which the partially completed machinery specified above is to be incorporated also complies with the provisions of the Machinery Directive 2006/42/EC.

La mise en service de la machine est interdite jusqu'à ce qu'il ait été déterminé que la machine ou l'installation dans laquelle la machine incomplète susmentionnée doit être montée respecte les dispositions de la directive relative aux machines 2006/42/CE.

La messa in funzione è vietata fino a che non sia stato accertato che la macchina o l'impianto, in cui deve essere installata la suddetta macchina incompleta, risponda alle disposizioni della Direttiva Macchine 2006/42/CE.

La puesta en marcha estará prohibida hasta que no se haya determinado que la máquina o instalación en la que se pretenda incorporar la máquina incompleta indicada arriba cumpla las disposiciones de la directiva de máquinas 2006/42/CE.

De inbedrijfstelling is niet toegestaan voordat is vastgesteld dat de machine of installatie waarin de o.a. onvolledige machine moet worden ingebouwd aan de bepalingen van de machinerichtlijn 2006/42/EC voldoet.

Idrifttagande är förbjudet tills att det har fastställts att maskinen eller anläggningen som den ovannämnda ofullständiga maskinen ska byggas in i uppfyller bestämmelserna i maskindirektivet 2006/42/EG.

Offenburg,

MEIKO Maschinenbau GmbH & Co. KG

ppa.

(per procura)

Dr. Thomas Peukert

Technischer Leiter

Chief Technology Officer / Directeur de la technologie / Direttore tecnico /
Director técnico / Technisch directeur / Teknisk direktör

5 Consignes générales de sécurité



REMARQUE

Les consignes de sécurité suivantes servent à votre protection, à celle des tiers et de l'installation. Vous devriez donc les respecter impérativement.

5.1 Responsabilités de l'utilisateur

L'installation a été conçue et fabriquée en considération d'une évaluation du risque ainsi que d'un choix de normes à respecter, mais également d'autres spécifications techniques.

Il correspond au plus haut niveau technique et garantit une grande sécurité de fonctionnement. Cette sécurité ne peut être atteinte dans la pratique que si toutes les mesures requises à cet effet sont prises.

Il incombe à l'exploitant de l'installation de planifier ces mesures et de vérifier leur mise en oeuvre.

5.2 Mesures à prendre pour un fonctionnement sûr de l'installation



L'utilisateur doit en particulier s'assurer que ...

- la machine n'est utilisée que conformément aux prescriptions.
dans le cas contraire, l'utilisation ou la manipulation peut occasionner des dommages ou des dangers pour lesquels nous déclinons toute responsabilité (voir également le chapitre «Utilisation conforme aux prescriptions»)
- seules les pièces détachées d'origine du fabricant doivent être utilisées en cas de besoin afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité. L'utilisateur perd tout droit de réclamation s'il a modifié l'appareil avec des pièces de rechange autres que les pièces d'origine du fabricant.
- seul un personnel suffisamment qualifié et autorisé a la permission de manipuler, d'effectuer la maintenance et de réparer la machine.
- ce personnel est régulièrement formé à toutes les questions de sécurité de travail et de protection de l'environnement et connaît le contenu de ce mode d'emploi ainsi que les consignes de sécurité qu'il inclut.
- l'installation ne sera utilisée qu'en parfait état de fonctionnement, que tous les dispositifs de protection et les tôles de protection sont montés et que le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité et de commutation est régulièrement vérifié.
- un équipement de sécurité doit être mis à disposition à chaque personnel de maintenance et de réparation. Cet équipement de sécurité doit être porté pour chaque intervention.
- lors de tous les entretiens réguliers, tous les dispositifs de sécurité de l'installation doivent être soumis à une vérification du bon fonctionnement.
- les instructions de sécurité et de mise en garde fixées sur la machine elle-même ne sont pas enlevées et restent lisibles.
- des campagnes de vérifications sont effectuées sur les pièces achetées. Si nécessaire, des informations plus précises se trouvent dans les notices correspondantes.

- aucune modification (p. ex. électrique ou sur le site) ne doit être apportée après le montage, la mise en service et la remise de l'installation au client/à l'exploitant. Les modifications apportées à l'installation, en particulier les modifications techniques, sans le consentement écrit du fabricant et par des personnes non autorisées engendrent la perte totale du droit à la garantie et annulent la responsabilité Produit.

5.3 Mesures de sécurité fondamentales



DANGER

Risque de blessures engendré par un choc électrique, dommages matériels.

Les parties mobiles ou rotatives sous tension peuvent engendrer un risque de préjudices corporelles et de blessures mortelles pour l'utilisateur, et des dommages matériels.

L'installation livrée peut engendrer des dangers si elle est utilisée d'une manière incorrecte ou pas conformément aux prescriptions.

L'installation ne doit être entretenue que par du personnel suffisamment qualifié et formé par l'exploitant qui a connaissance des dangers et des consignes de sécurité.

Certaines pièces de cet appareil sont, lors de son utilisation, inévitablement soumises à des tensions dangereuses.

L'ensemble de l'installation doit impérativement être mis hors tension avant l'ouverture des tôles de protection ou d'un composant électrique.

POSITIONNEZ LE COMMUTATEUR PRINCIPAL SUR « ARRET » et installez les sécurités appropriées.

Les travaux et la suppression des anomalies sur la partie électrique de l'installation ne doivent être effectués que par des techniciens. Respecter les consignes de prévention des accidents.

L'installation ne doit être mise en service qu'une fois que l'exploitant a mis **toutes les tôles de protection** en place !

- **Le personnel qualifié** au sens du présent mode d'emploi est constitué des personnes qui:
 - ont plus de 14 ans,
 - ont lu et respectent les consignes de sécurité e le mode d'emploi.

REMARQUE



Dommages matériels

L'installation, les armoires électriques et autres composants électrotechniques ne doivent pas être nettoyés avec le tuyau d'arrosage ou le nettoyeur à haute pression !

Empêcher que l'infrastructure de l'installation ne soit mouillée afin qu'aucune pénétration incontrôlée d'eau n'endommage les composants !

Veuillez respecter les panneaux d'instructions apposés sur l'installation.

L'installation ne doit être utilisée que sous la surveillance du personnel instruit à cet effet. L'installation ne doit pas être utilisée en cas de manques de clarté eu égard à son fonctionnement.

Les clapets et les tôles de protection doivent par principe être fermées !



REMARQUE

Porter vêtements de travail appropriée

Des vêtements amples et des bijoux augmentent le risque de s'accrocher à des pièces en saillie.

- Porter des vêtements de travail moulants.
- Ne pas porter de bagues, de chaînes ou d'autres bijoux.
- Porter des gants de protection
- Porter des chaussures adaptées.



5.3.1 Travaux effectués sur l'équipement électrique



⚠ DANGER

Risque de blessures engendré par un choc électrique

Les travaux de réparation et de dépannage sur les composants électriques de l'appareil ne doivent être effectués que par un électricien dûment formé à cet effet !

Vérifier régulièrement tous les composants électriques !

Les connexions desserrées doivent être resserrées !

Remplacer immédiatement toute conduite ou tout câble endommagé !

6 Livraison, transport, installation et montage

6.1 Livraison



REMARQUE

Dès réception de la marchandise, contrôlez l'intégralité de la livraison en la comparant avec la confirmation de commande MEIKO ou avec le bordereau de livraison.

Toute partie manquante doit, le cas échéant, faire l'objet d'une réclamation immédiate auprès du transporteur et être signalée à la Société MEIKO.

Vérifiez l'ensemble de l'installation afin de déceler tout dommage imputable au transport.

En cas de dommage supposé pendant le transport, informez immédiatement par écrit le transporteur et la société MEIKO et envoyez à MEIKO une photo montrant les parties endommagées.

6.2 Transport et installation



⚠ MISE EN GARDE

Risque de blessure par des charges lourdes !

Les opérations de transport ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées et en tenant compte des consignes de sécurité afin d'éviter des dommages de l'installation ou des blessures potentiellement mortelles.

- Veuillez lire le chapitre „Indications de sécurité générales“.



- L'installation doit, par principe, être transportée avec ce bois d'emballage. L'emballage est conçu de manière à rendre possible un transport sûr et sans danger avec un chariot élévateur ou un transpal.

- Afin de garantir un transport sûr, l'installation est équipée d'un support spécial en traverses de bois.
- Respecter les éventuelles recommandations de transport stipulées sur l'emballage.
- Effectuer le transport avec précaution.
- Déballer l'installation.

6.2.1 Mise en place et montage

L'installation est effectuée selon les indications du plan d'installation et est **strictement** réservée à un technicien autorisé et agréé.

Nous n'assumons aucune garantie pour les dommages résultant de branchements non conformes aux règles de l'art.

Comment procéder lors de la mise en place de l'installation :

Mettre la machine dans le sens longitudinal et transversal en utilisant un niveau à eau.

Neutraliser d'éventuelles irrégularités du sol en réglant les pieds.

Rendre les raccords de tables étanches en utilisant un produit d'étanchéité résistant aux produits de vaisselle (p. ex. silicone).

6.2.2 Instructions de montage (pour une machine incomplète)

S'applique dans le cas où le produit MEIKO est une machine incomplète en vertu de la directive sur les machines (directive 2006/42/CE).

En cas de liaison de le produit MEIKO à une installation existante, il convient de prendre en compte les points suivants :

- Les composants doivent être alignés les uns aux autres, reliés mutuellement comme il se doit et ancrés afin qu'un fonctionnement sûr soit garanti. (Des possibilités de fixation doivent être choisies en fonction des conditions préalables, propres au client).
- Des phénomènes dangereux (par exemple, prise, écrasement, cisaillement ou coupe), susceptibles d'apparaître suite au raccordement, doivent être écartés par des mesures adaptées.
- Le raccordement électrique au réseau d'alimentation du client et, le cas échéant, une connexion électrique nécessaire doivent être réalisés conformément au schéma électrique fourni.
- Lors du montage, il faut veiller à ce qu'aucun dommage, notamment au niveau de l'installation électrique, ne soit causé.
- Une fois les travaux terminés, il convient de vérifier si l'installation ne présente pas de dommages.
- Les contrôles de la sécurité et du fonctionnement doivent être effectués au plus tard dans le cadre du contrôle général de l'installation.
- Des barres de glissement sont jointes à l'installation afin d'optimiser éventuellement la transition.

Travaux effectués sur l'équipement électrique



DANGER

Risque de blessures engendré par un choc électrique

Les travaux à réaliser sur les équipements électriques de l'installation ne doivent être effectués que par un électricien dûment formé à cet effet !

Le schéma électrique de la machine incomplète fournie contient l'ensemble des déconnexions nécessaires pour le fonctionnement, connues du fabricant MEIKO, ainsi que d'autres déconnexions nécessaires connues et connexions électriques. Les connexions sont clairement représentées dans le schéma électrique. Il faut impérativement s'assurer que ces connexions sont établies avant la mise en service de l'installation et fonctionnent également en toute fiabilité.

Dans le cas où d'autres points dangereux non connus et non formulés par MEIKO apparaissent suite à l'assemblage des parties de l'installation, il convient de les éliminer et l'installation ne doit, le cas échéant, pas être mise en service.

6.3 Instructions pour l'élimination des matériaux d'emballage

- Le cadre en bois à quatre pans est en sapin ou épicéa brut non traité. Des directives d'importations spéciales spécifiques au pays peuvent aussi imposer du bois ayant été traité contre les parasites.
- Le film plastique (PE) peut être recyclé.
- Les éléments de cartonnage utilisés comme protection des bords peuvent également être recyclés.
- Le ruban de maintien en acier peut être recyclé avec la ferraille.
- Le ruban de maintien en plastique (PP) peut être recyclé.

6.4 Conditions préalables pour un bon fonctionnement

Il est nécessaire que la planification, le montage, l'installation, la mise en service, la maintenance et l'entretien soient effectués par des personnes formées à cet effet et que ces travaux soient contrôlés par les techniciens responsables. Les données figurant sur la plaque signalétique de l'installation doivent correspondre aux données de la fiche technique (cf. chapitre Caractéristiques techniques) et aux conditions de branchement locales.

Conditions préalables sur le site:

- Lieu de stockage et d'installation à l'abri du gel
- Raccord électrique selon la plan d'installation
- Prévoir des revêtements de sol antidérapants autour de l'installation, dans la zone de travail

6.4.1 Exigences concernant le lieu d'installation

Garantir un lieu de stockage et d'installation à l'abri du gel.

La mise en place de l'installation à des températures ambiantes inférieures à 12 °C peut endommager des éléments contenant de l'eau (pompe, électrovanne, sur-chauffeur, etc.).

6.5 Exigences concernant le branchement électrique



DANGER

Risque de blessures engendré par un choc électrique !

Les travaux sur les parties électriques de l'installation sont exclusivement réservés à un personnel disposant des habilitations électriques.

Les prescriptions électriques doivent être respectées lors du raccordement de l'alimentation du réseau à l'installation.

Le schéma électrique correspondant se trouve derrière le panneau frontal de l'installation. Cette schéma électrique doit impérativement rester dans l'installation.

La plaque signalétique avec les valeurs de connexion électriques est visible 1 x de l'extérieur et 1 x en dessous de la tôle de protection antérieure.

Pour le branchement sur le site, veuillez respecter les points suivants :

Mettre à disposition la tension et le type de courant qui conviennent.

Il faut protéger le câble d'alimentation secteur dans les règles de l'art et le doter d'un sectionneur dans l'installation électrique en pose fixe.

Si le conducteur neutre (N) n'est pas mis à la terre, prévoir impérativement un sectionneur quadripolaire (bipolaire en cas de courant alternatif).

L'installation doit être raccordée à la compensation de potentiel !

Lorsque le conducteur de neutre (N) n'est pas mis à la terre, il convient d'utiliser un interrupteur principal tétrapolaire. Les conduites de raccordement au réseau doivent être des conduites résistantes à l'huile, gainées, pas plus légères qu'une H 07 RN-F.

Utiliser, pour le courant triphasé, une borne plate à 5 pôles (L1, L2, L3, N, PE).

Réseau sans neutre (N): Utiliser une borne plate quadripolaire (L1, L2, L3, PE) pour le courant triphasé.

Couleur des câbles : câbles conducteurs L1 = noir/1, L2 = brun/2, L3 = gris/3, neutre N = bleu/4, conducteur de protection PE = jaune-vert.

Les mesures de protection ainsi que le raccordement de la liaison équipotentielle doivent être conformes aux prescriptions des fournisseurs d'énergie locaux et aux prescriptions localement applicables (en Allemagne, respecter la norme VDE 0100 Teil 540).

Les produits sont destinés à un raccordement électrique fixe au réseau d'alimentation du client et sont mis à disposition sur le marché en étant contrôlés en conséquence. Toute autre forme de branchement électrique doit être réalisée par un électricien spécialisé homologué.

Ne pas protéger d'autres équipements en commun avec l'installation.

- Resserrer toutes les vis de fixation des conducteurs avant la mise en marche.

7 Réglage de l'installation par un technicien de service autorisé lors de la première mise en service

7.1 Mise en service



L'instruction et la mise en service sont assurées par des techniciens autorisés MEIKO. L'installation ne peut être utilisée par les opérateurs qu'après cette instruction.

Afin d'éviter un endommagement de l'installation ou des blessures pouvant être mortelles lors de la mise en service de l'installation, les points suivants doivent impérativement être respectés :



MISE EN GARDE

Risque de blessures, dommages matériels!

Par un travail incorrect sur l'installation.

Le chapitre **Indications générales de sécurité** doit être lu et compris par toute personne utilisant et effectuant des travaux de maintenance, resp. de réparation sur la machine.

Avant le premier démarrage, assurez-vous que tous les outils ou autres corps étrangers ont bien été sortis de la machine.

Vérifiez que les fuites de liquides ont été éliminées.

Actionnez tous les dispositifs de sécurité avant la mise en service.

Contrôlez le serrage correct de toutes les liaisons vissées.

- Veuillez lire le chapitre „Indications de sécurité générales“.

8 Description du produit

8.1 Montage

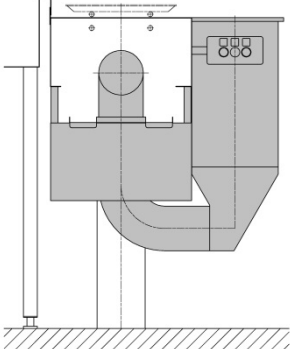
WTS-A



WTS-AS





WTS-AI 	
Stations de chargement avec système de commande	
WTS-AK 	
WTS-AM 	
Station de chargement, séparateur de graisses fraîches	
WTS-F 	
Station de chargement Riser Unit	

WTS-R	
	
Armoire électrique avec éléments de commande	
	
Collecteur avec éléments de commande	
	

9 Utilisation du WasteStar FC

L'installation ne doit pas être utilisée sans avoir pris préalablement connaissance du mode d'emploi. Une manipulation incorrecte pourrait entraîner des dommages corporels et matériels.

9.1 Utilisation WTS-A

- L'aspiration de la station de chargement est enclenchée par la brève pression du bouton blanc « Marche ». Le témoin lumineux du bouton-poussoir « Marche » s'allume pour confirmer.
- Verser tous les déchets de cuisine et restes alimentaires organiques recueillis dans la trémie d'approvisionnement prévue à cet effet.
- L'aspiration de la station de chargement est demandée par la brève pression du bouton blanc « Marche ».
- La station de chargement est coupée par la pression du bouton noir « Arrêt ».



Remarque 1 !

Sur le panneau de commande, le témoin de contrôle orange « Autorisation » signale que l'installation est prête à aspirer.

Remarque 2 !

Si le chargement est activé, le bouton blanc « Marche » s'allume en cas de message de défaillance. L'actionnement de la touche « Arrêt », puis de la touche « Marche » permet de réinitialiser la défaillance de cette station de chargement. Si le bouton « Marche » continue à clignoter après l'activation de la station de chargement, il convient d'informer immédiatement le service technique du bâtiment. L'aspiration ne peut être poursuivie qu'après l'élimination de la défaillance et l'acquittement du message de défaillance sur le tableau tactile (armoire de commande du local de déchets humides).

Remarque « Vide important » !

Si la trémie d'alimentation n'a pas été vidée après l'aspiration, une aspiration avec vide important peut être demandée en actionnant longuement (plus de 2 secondes) le bouton blanc « Marche »

9.2 Utilisation WTS-AK / AS / AM

- L'aspiration de la station de chargement est enclenchée par la brève pression du bouton blanc « Marche ». Le témoin lumineux du bouton-poussoir « Marche » s'allume pour confirmer.



Le démarrage de la station de chargement lance le processus d'aspiration. D'autres aspirations sont démarrées automatiquement à des intervalles paramétrables. Les aspirations automatiques sont désactivées par la pression du bouton noir « Arrêt ».

- Verser tous les déchets de cuisine et restes alimentaires organiques recueillis dans la trémie d'approvisionnement prévue à cet effet.
- L'actionnement du bouton blanc « Marche » pendant l'enclenchement de la station active une aspiration entre les aspirations automatiques.
- La station de chargement est coupée par la pression du bouton noir « Arrêt ». Si le bouton « Arrêt » est actionné pendant une aspiration, l'installation se coupe.



Remarque 1 !

Sur le panneau de commande, le témoin de contrôle orange « Autorisation » signale que l'installation est prête à aspirer.

Remarque 2 !

Si le chargement est activé, le bouton blanc « Marche » s'allume en cas de message de défaillance. L'actionnement de la touche « Arrêt », puis de la touche « Marche » permet de réinitialiser la défaillance de cette station de chargement. Si le bouton « Marche » continue à clignoter après l'activation de la station de chargement, il convient d'informer immédiatement le service technique du bâtiment. L'aspiration ne peut être poursuivie qu'après l'élimination de la défaillance et l'acquittement du message de défaillance sur le tableau tactile.

Remarque Aspiration automatique !

L'état « Aspiration automatique » peut être désactivé. Chaque aspiration doit alors être démarrée en actionnant le bouton-poussoir « Marche ».

Remarque Aspiration pas effectuée !

Si la trémie d'alimentation n'est pas vidée après l'aspiration, une aspiration avec effet d'aspiration plus important peut être demandée en actionnant longuement (plus de 2 secondes) le bouton blanc « Marche »

9.3 Commande du pompage du réservoir collecteur sans pression ni conduite de gaz articulée

- Après l'activation (actionnement du commutateur à clé), une circulation est mise en marche !

- La durée de la circulation ne devrait pas être inférieure à 15 min !

La sélection d'une aspiration (actionnement de la touche de sélection) « avec air comprimé » ou « sans air comprimé » désactive la circulation !

- Régler le commutateur (à clé) « Validation - accouplement » sur la position « 1 ».
- Vidange du réservoir – accoupler le flexible.
- Choix possible !

« Démarrage sans air comprimé » - puissance d'aspiration du véhicule d'élimination !



ATTENTION !

- Appuyer sur le bouton lumineux blanc « démarrage sans air comprimé » ; le bouton sélectionné le signale par un allumage permanent.
- La sélection peut être stoppée par l'actionnement du bouton « Arrêt » puis re-faite !
- La vidange peut s'effectuer.
- Une fois la vidange achevée, le véhicule citerne doit continuer d'aspirer pendant 2 minutes environ avec son propre vide.
- Une fois la vidange faite, régler le commutateur (à clé) « Validation accouplement » sur la position « 0 ».
- Désaccoupler le flexible de pompage du camion citerne au niveau du raccord « restes alimentaires ».

9.4 Commande du pompage du réservoir collecteur sans pression avec conduite de gaz articulée



- Après l'activation (actionnement du commutateur à clé), une circulation est mise en marche !

- La durée de la circulation ne devrait pas être inférieure à 15 min !

La sélection d'une aspiration (actionnement de la touche de sélection) « avec air comprimé » ou « sans air comprimé » désactive la circulation !

- Régler le commutateur (à clé) « Validation - accouplement » sur la position « 1 ».
- Vidange du réservoir – accoupler le flexible.
- Accoupler le flexible de gaz articulé.
- Choix possible !

« Démarrage sans air comprimé » - puissance d'aspiration seulement du véhicule d'élimination !

- Appuyer sur le bouton lumineux blanc « démarrage sans air comprimé » ; le bouton sélectionné le signale par un allumage permanent.
- La sélection peut être stoppée par l'actionnement du bouton « Arrêt » puis re-faite !
- La vidange peut s'effectuer.
- Une fois la vidange achevée, le véhicule citerne doit continuer d'aspirer pendant 2 minutes environ avec son propre vide.
- Une fois la vidange faite, régler le commutateur (à clé) « Validation accouplement » sur la position « 0 ».
- Désaccoupler le flexible de pompage du camion citerne au niveau du raccord « restes alimentaires ».
- Désaccoupler le flexible de gaz articulé du camion citerne au niveau du raccord « gaz articulé ».

9.5 Commande du pompage du réservoir collecteur avec pression, sans conduite de gaz articulée



- Après l'activation (actionnement du commutateur à clé), une circulation est mise en marche !

- La durée de la circulation ne devrait pas être inférieure à 15 min !

La sélection d'une aspiration (actionnement de la touche de sélection) « avec air comprimé » ou « sans air comprimé » désactive la circulation !

- Régler le commutateur (à clé) « Validation - accouplement » sur la position « 1 ». L'actionnement de « Validation - accouplement » lance le processus de recirculation !
- Vidange du réservoir – accoupler le flexible.
- Choix possible !

« Démarrage sans air comprimé » - puissance d'aspiration seulement du véhicule d'élimination !

« Démarrage avec air comprimé » - assistance d'air comprimé par installation MEIKO !

- Appuyer sur le bouton lumineux blanc « démarrage sans air comprimé » ou « démarrage avec air comprimé » ; le bouton sélectionné le signale par un allumage permanent.
- Si la sélection avec air comprimé est faite, attendre 1 min avant de déclencher le cycle d'aspiration à partir du camion citerne.
- La sélection peut être désactivée par l'actionnement du bouton « Arrêt » puis refaite !
- La vidange peut s'effectuer.
- Une fois la vidange faite, l'aspiration « sans assistance d'air comprimé » est sélectionnée pour que le camion citerne puisse poursuivre l'aspiration avec le vide qui lui est propre.
- Une fois la vidange faite, régler le commutateur (à clé) « Validation accouplement » sur la position « 0 ».
- Désaccoupler le flexible de pompage du camion citerne au niveau du raccord « restes alimentaires ».
- Désaccoupler le flexible de gaz articulé du camion citerne au niveau du raccord « gaz articulé ».

9.6 Commande du pompage du réservoir collecteur avec pression et conduite de gaz articulée



- Après l'activation (actionnement du commutateur à clé), une circulation est mise en marche !

- La durée de la circulation ne devrait pas être inférieure à 15 min !

La sélection d'une aspiration (actionnement de la touche de sélection) « avec air comprimé » ou « sans air comprimé » désactive la circulation !

- Régler le commutateur (à clé) « Validation - accouplement » sur la position « 1 ».
L'actionnement de « Validation - accouplement » lance le processus de circulation !

- Vidange du réservoir – accoupler le flexible.

- Accoupler le flexible de gaz articulé.

- Choix possible !

« Démarrage sans air comprimé » - puissance d'aspiration seulement du véhicule d'élimination !

« Démarrage avec air comprimé » - assistance d'air comprimé par l'installation MEIKO !

- Appuyer sur le bouton lumineux blanc « démarrage sans air comprimé » ou « démarrage avec air comprimé » ; le bouton sélectionné le signale par un allumage permanent.
- Si la sélection avec air comprimé est faite, attendre 1 min avant de déclencher le cycle d'aspiration à partir du camion citerne.
- La sélection peut être désactivée par l'actionnement du bouton « Arrêt » puis refaite !
- La vidange peut s'effectuer.
- Une fois la vidange faite, l'aspiration « sans assistance d'air comprimé » est sélectionnée pour que le camion citerne puisse poursuivre l'aspiration avec le vide qui lui est propre.
- Une fois la vidange faite, régler le commutateur (à clé) « Validation accouplement » sur la position « 0 ».
- Désaccoupler le flexible de pompage du camion citerne au niveau du raccord « restes alimentaires ».
- Désaccoupler le flexible de gaz articulé du camion citerne au niveau du raccord « gaz articulé ».

9.7 Mise en marche de l'installation WasteStar



Allumer l'interrupteur qui se trouve sur le côté de l'armoire de commande électrique !

Appuyer sur le bouton-poussoir blanc « Commande Marche » dans l'armoire de commande électrique du local des ordures ! dans l'armoire de commande électrique du local des ordures !
L'installation WasteStar est opérationnelle !



A la suite d'une panne de courant, le système de commande de l'installation pour déchets humides doit être remise en route à l'aide du bouton de l'armoire de commande. Pas de démarrage automatique !

9.8 Arrêt de l'installation WasteStar



Appuyer sur la touche « commande ARRET » dans l'armoire de commande électrique du local des ordures !
L'installation WasteStar est arrêtée !

Désenclencher l'interrupteur principal dans l'armoire de commande électrique !
L'installation WasteStar est à présent coupée !



Par principe :

La commande de l'armoire de commande doit toujours être opérationnelle, puisque sur l'installation WasteStar FC avec réservoir collecteur, la circulation du réservoir collecteur est déclenchée cycliquement. À l'état inactif, l'homogénéisation des restes alimentaires n'est donc pas possible !

10 Nettoyage et mise hors service de l'installation

MISE EN GARDE



Dommages matériels

L'installation, les armoires électriques et autres composants électrotechniques ne doivent pas être nettoyés avec le tuyau d'arrosage ou le nettoyeur à haute pression !

Empêcher que l'infrastructure de l'installation ne soit mouillée afin qu'aucune pénétration incontrôlée d'eau n'endommage les composants !



DANGER

Risque de blessures engendré par un choc électrique ! Dommages matériels !

Avant d'effectuer les travaux de nettoyage, couper l'alimentation électrique au moyen du sectionneur général du client et en le sécurisant à l'aide d'un cadenas !

La clé du cadenas doit être conservée par la personne effectuant les travaux d'entretien ou de nettoyage !

Le non-respect de ces consignes peut entraîner de graves blessures ou des dommages matériels.



DANGER

Risque de blessure corporelle grave, voire mortelle !

par un accès non autorisé à la cuve de stockage à déchets

Avant le début des interventions de nettoyage, le collecteur doit être aspiré et vidangé. Nous recommandons de procéder au nettoyage après la vidange de la citerne de récupération.

Assurer un éclairage suffisant de l'intérieur de la cuve.

Porter des chaussures robustes, des gants de travail et un casque.

Un responsable doit être présent en tant que surveillant, qui reste en contact permanent avec les personnes intervenant à l'intérieur du collecteur.

10.1 Nettoyage aimant tubulaire - quotidien

Avant de nettoyer l'aimant tubulaire, prendre en compte les consignes de sécurité du fabricant et les instructions de service séparées de l'aimant tubulaire. Ceux-ci se trouvent dans les dossiers joints du fabricant dans la documentation.

10.2 Nettoyage de agitateur, tous les mois

Procéder au nettoyage de l'hélice de brassage dans la citerne de récupération, en l'occurrence éliminer toutes substances accrochées à l'hélice de brassage (risques de tressage).

10.3 Nettoyage du collecteur, tous les six mois

Les interventions dans les cuves sont des travaux dangereux selon les prescriptions des caisses mutuelles professionnelles. Les opérations dangereuses « Entrée du personnel » et « Entrée d'un véhicule » ne peuvent être effectuées que par des personnes majeures.

Avant le début des interventions de nettoyage, le collecteur doit être aspiré et vidangé. Nous recommandons de procéder au nettoyage après la vidange de la citerne de récupération.

Assurer un éclairage suffisant de l'intérieur de la cuve.

Porter des chaussures robustes, des gants de travail et un casque.

Un responsable doit être présent en tant que surveillant, qui reste en contact permanent avec les personnes intervenant à l'intérieur du collecteur.

- Vider la cuve de stockage à déchets.
- Ouvrir la cuve de stockage à déchets et procéder à un contrôle visuel pour les substances parasites et l'encrassement.
- Rincer la cuve de stockage à déchets au jet, et retirer le cas échéant les substances parasites.
- Fermer la cuve de stockage à déchets.

11 Pompage du réservoir collecteur

Le raccordement pour l'aspiration et la purge du circuit d'air ainsi que le panneau de commande se trouvent dans une armoire de commande électrique à proximité. L'aspiration se fait par le biais d'un embout de raccordement DN 100, sur lequel le camion citerne peut se fixer.

En outre le purgeur du circuit d'air peut être raccordé à un embout de raccordement DN 100.

Le panneau de commande offre les options suivantes :

De façon générale, l'autorisation d'aspiration est donnée au moyen du commutateur à clé intégré. Il est en outre possible de sélectionner, à l'aide d'un bouton poussoir, si l'aspiration du réservoir collecteur doit se faire avec (option) ou sans assistance d'air comprimé

L'option "Vidange avec ou sans air comprimé" peut être désactivée en appuyant sur la touche « ARRET ».

A la fin de la vidange, l'interrupteur à clé amovible doit être mis sur „0“.

12 Remplacement du conteneur à déchets en cas de réservoir d'aspiration sur la presse de déshydratation (utilisation du conteneur)

- Éteignez la machine (en appuyant sur le bouton-poussoir „Commande arrêt“)
- Enlevez la conteneur à déchets plein.
- Placez le nouveau conteneur vide et fixer le.
- Ré-allumez la machine (en appuyant sur le bouton-poussoir blanc „Commande marche“)

13 Travaux d'entretien

13.1 Entretien, généralités

L'installation est conçue de façon à réduire au minimum les travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Afin de garantir un fonctionnement fiable, sûr et une longue durée de vie de l'installation et dans l'intérêt de l'hygiène et de la propreté, un entretien et une maintenance adéquats sont toutefois nécessaires.

13.2 Entretien des surfaces en acier inoxydable

Si nécessaire, nous vous recommandons de ne nettoyer les surfaces en acier inoxydable qu'avec des produits de nettoyage et d'entretien destinés à l'acier inoxydable.

Les parties légèrement sales peuvent être essuyées avec un chiffon doux ou une éponge, éventuellement humide.

Après le nettoyage, veiller à bien sécher toutes les surfaces pour éviter les traces de calcaire. Utiliser de l'eau déminéralisée de préférence.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage ou de récurage agressifs.

Les produits d'entretien ne doivent pas attaquer l'acier inoxydable, ne former aucun dépôt et ne pas entraîner de décoloration.

N'utiliser en aucun cas de produits de nettoyage contenant de l'acide muriatique ni d'agents de blanchiment à base de chlore.

Ne pas utiliser d'ustensiles de nettoyage ayant préalablement été utilisés sur de l'acier non inoxydable pour prévenir la rouille erratique.

Les effets extérieurs agressifs dus aux produits de nettoyage et d'entretien et émanant des alentours de l'installation ou s'étant formés par contact direct peuvent endommager l'installation et mettre le matériau en danger (p. ex. : nettoyeurs agressifs pour carrelages).

Attention !

Les consignes du fabricant relatives aux dangers apposées sur les bidons d'origine et figurant dans les fiches de données de sécurité doivent être respectées.

14 Formation du personnel

Seul un personnel formé et instruit est autorisé à travailler avec l'installation. Les compétences du personnel en matière d'utilisation, d'entretien et de réparation doivent être clairement définies.

Le personnel en formation ne doit travailler avec le l'installation que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Personnes	Opérateurs, sur instructions	Travailleur interne autorisé	Technicien de service autorisé
Activité			
Mise en place et montage			◆
Mise en service			◆
Fonctionnement, utilisation	◆	◆	◆
Nettoyage	◆	◆	◆
Contrôle des dispositifs de sécurité		◆	◆
Recherche de pannes		◆	◆
Dépannage, mécanique		◆	◆
Dépannage, électrique		◆*	◆
Entretien		◆	◆
Réparations		◆	◆

* avec formation d'électricien.

La formation doit être confirmée par écrit.

15 Maintenance, entretien

Nous vous conseillons de conclure un contrat d'entretien avec notre concessionnaire afin de garantir une longue durée de vie de votre installation.

Respecter les intervalles d'entretien indiqués dans le mode d'emploi!

Respecter les consignes d'entretien au sujet des différents composants dans ce mode d'emploi!

Une vérification du bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité de l'installation doit être effectuée lors de toutes les entretiens réguliers.

Éliminer les produits de nettoyage dangereux pour l'environnement conformément aux réglementations applicables!

15.1 Mesures de sécurité fondamentales lors de l'entretien



DANGER

Risque de blessures engendré par un choc électrique ! Dommages matériels !

Avant d'effectuer les travaux d'entretien et de réparation, couper l'alimentation électrique au moyen du dispositif de séparation du réseau du client et en le protégeant à l'aide d'un cadenas !

La clé du cadenas doit être conservée par la personne effectuant les travaux d'entretien ou de réparation !

Le non-respect de ces consignes peut entraîner de graves blessures ou des dommages matériels.



MISE EN GARDE

Risque de blessures ou blessure corporelle grave !

Accès par des personnes non autorisées.

Pour les travaux d'entretien, mettre en place un périmètre de délimitation qui empêche l'accès de personnes non autorisées.

Les dispositifs de sécurité existants ne doivent pas être démontés !

Fondamentalement, il ne faut pas démonter ni mettre hors service des dispositifs de sécurité (hormis pour les travaux d'entretien et de réparation) !



Risque d'ébouillement !

Avant d'effectuer les travaux d'entretien ou de réparation, s'assurer que toutes les parties de l'installation qui doivent éventuellement être touchées se sont refroidies à la température ambiante !

15.1.1 Avant la mise en marche après des travaux de maintenance et de réparation

Les obligations légales visant à éviter la production de déchets et les valoriser conformément aux réglementations sanitaires doivent être respectées pour tous les travaux effectués sur et avec le système de traitement à déchets alimentaires !

Lors des travaux d'installation, d'entretien ou de réparation, les produits nocifs pour l'eau suivants ne doivent pas pénétrer dans le sol ou les canalisations des eaux usées :

- graisses et huiles de lubrification
- huiles hydrauliques
- réfrigérants
- liquides de nettoyage contenant des solvants

Ces matériaux doivent être recueillis, stockés, transportés et éliminés dans des récipients appropriés !

16 Instruction d'entretien



REMARQUE

Seul un personnel autorisé par MEIKO est habilité à procéder à l'entretien.

Respecter les instructions d'entretien fournies séparément dans la documentation de la commande

Après chaque échange, réparation ou débranchement et embranchement de composants électriques, un contrôle de sécurité électrique doit être effectué au moins sur pièces!!!

17 Recyclage de la machine

Lors de la mise hors service de l'installation (démontage et mis à la casse), les matériaux nobles sont à recycler selon les réglementations locales en vigueur.

Ci-après une liste des matériaux les plus fréquents se présentant lors du démontage:

- chrome-nickel-acier
- aluminium
- cuivre
- laiton
- pièces électriques et électroniques
- PP et matériau plastique

18 Emission sonore

Le niveau de pression acoustique à partir de la mesure de pression acoustique a été déterminé conformément à : DIN EN ISO 11204, classe de précision 2.

Niveau de pression acoustique se référant au lieu de travail	$L_{pA} \leq 85 \text{ dB}$ (imprécision de mesure +/- 2,5 dB)
--	---

19 Rayons non ionisant



Le rayonnement non ionisant n'est pas généré de manière ciblée, mais est produit par les moyens d'exploitation électriques (par ex. des moteurs électriques, des câbles haute tension ou des bobines magnétiques). De plus, l'installation n'est pas dotée d'aimants permanents puissants. En cas de respect d'une distance de sécurité (distance entre la source du champ et l'implant) de 30 cm, l'influence sur les implants actifs (par ex. stimulateurs cardiaques, défibrillateurs) peut être exclue avec une très grande probabilité.

20 Abréviations

LpA	LpA est le niveau de pression acoustique émis sur le poste de travail
dB	Abréviation pour décibel. Unité pour ce qu'on appelle le niveau de pression acoustique.

21 Contrôle des cuves sous pression sur les installations soumises à obligation de surveillance

Le collecteur et le compresseur de l'installation WasteStar sont des installations à surveiller, qui, selon les art. 14 et 15 de l'ordonnance relative à la sûreté de fonctionnement exigent un contrôle avant la mise en service et des contrôles récurrents au cours de leur cycle de vie.

Les responsabilités suivantes appartiennent au client / exploitant de l'installation WasteStar !

VEUILLEZ OBSERVER :

La cuve (collecteur et compresseur) doivent être signalé à votre organisme de contrôlé compétent pour un contrôle de réception selon la directive relative aux appareils de pression 97/23/CE.

(Voir Certificat de contrôle de construction et de pression, TÜV)

Contrôle après 5 ans :

Contrôle interne (contrôle visuel)

Contrôle après 10 ans :

Contrôle extérieur avec contrôle sous pression (remplissage à l'eau), pression de contrôle = 1,3 x la pression de service

22 Index

A

Abréviations	33
Autorisation	5

C

Conditions préalables pour un bon fonctionnement	17
Consignes de sécurité	12
Contrôle des cuves sous pression sur les installations soumises à obligation de surveillance	34

D

Déclaration de conformité	10
---------------------------------	----

E

Élimination	33
Élimination des matériaux d'emballage	16
Emission sonore	33
Entretien	33
Entretien, nettoyage	30
Exigences concernant le branchement électrique	17

F

Formation du personnel	31
------------------------------	----

L

Livraison	15
-----------------	----

M

Maintenance	31
Mesures de sécurité	13

Mise en place et montage	15
--------------------------------	----

Mise en service	12, 18
-----------------------	--------

Mise hors service	28
-------------------------	----

N

Nettoyage	28
-----------------	----

P

Pompage du réservoir collecteur	29
---------------------------------------	----

R

Rayons non ionisant	33
Remplacement du conteneur à déchets en cas de réservoir d'aspiration sur la presse de déshydratation (utilisation du conteneur)	30

S

Site d'installation	17
Surfaces en acier inoxydable	30
Symboles	6

T

Transport et installation	15
Travaux effectués sur l'équipement électrique	14

U

Utilisation	22
Utilisation conforme	9
Utilisation prévisible	9

V

Vêtements	14
-----------------	----

[illegible]



The clean solution

MEIKO Maschinenbau GmbH & Co. KG

Englerstraße 3

77652 Offenburg

Germany

Tel. +49 (0)781 / 203-0

www.meiko.de

info@meiko.de